

De l'eau et des troupeaux en alpage...



Concilier enjeux écologiques et pastoraux pour la gestion des zones humides

Les paysages et les milieux naturels observés en alpage résultent à la fois de la diversité des conditions écologiques de montagne mais également d'un historique de pratiques pastorales. Parmi cette mosaïque de milieux, les zones humides constituent un des enjeux majeurs : elles regroupent des habitats naturels remarquables, contribuent au cycle de l'eau et fournissent des ressources primordiales pour les troupeaux.

Peut-on concilier enjeux écologiques et besoins des troupeaux pour la gestion des zones humides en alpage ? Comment sortir d'un regard souvent cloisonné pour aller vers des approches partagées et nuancées ?

Avant toute chose, prenons le temps d'observer et de comprendre...



Fédération
des Alpes
de l'Isère



Avenir
Conservatoire
d'espaces naturels
Isère

Les zones humides : un enjeu pour tous

Ressources pour les uns, richesses pour les autres, les zones humides d'alpage sont d'une importance capitale. Ce patrimoine commun, particulièrement sensible, est de plus en plus fragilisé par l'augmentation des épisodes de fortes chaleurs et de sécheresses estivales. Les attentes et les regards portés sur les zones humides d'alpage sont multiples, mais les enjeux sont partagés. La perte, ou même une simple dégradation de ces milieux, entrainerait la fin des fonctions écologiques et pastorales qu'ils assument. Et si on avançait ensemble pour valoriser et préserver ces milieux ?

Heureusement que je dispose encore de ce point d'eau pour abreuver mes bêtes car la ressource vient à manquer avec ces sécheresses. Il faut que l'on soit vigilant à le maintenir en état. Ce qui m'inquiète, c'est que le niveau semble baisser année après année.

Besoins des troupeaux, enjeux écologiques, captages d'eau potable, attrait touristique, stations de ski... Il va falloir concilier tous ces enjeux sur le territoire, en tenant compte du cadre réglementaire qui s'applique sur ces milieux.

De l'eau, de l'eau, de l'eau... Heureusement qu'il y a toujours ces petites mares à disposition, sinon on n'y tiendrait pas avec cette chaleur !

Voici un milieu remarquable ! Non seulement il abrite de nombreuses espèces mais en plus il assure une alimentation en eau tout au long de l'été pour de nombreux animaux, même en période de sécheresse. Il faudra vraiment veiller à sa préservation.

Ouhlà, mais c'est qu'on s'y enfoncerait jusqu'aux oreilles ! Je vais peut-être faire le tour finalement...

Voilà un pâturage bien vert ! Avec le reste du parcours qui est bien brûlé, ce n'est pas pour me déplaire !

Si quelqu'un pouvait me mettre l'abreuvoir ailleurs qu'en plein milieu de cette éponge, ça m'éviterait de piétiner dans cette boue... Je vais finir par attraper des maladies !

Quand éleveurs, bergers et écologues s'entendent sur les équilibres à trouver... quelques retours d'expériences

Des lieux de regroupement des animaux en dehors des zones humides et de leurs aires d'alimentation

La conduite des troupeaux en alpage s'appuie sur des temps et des lieux de regroupement des animaux. Ces regroupements sont soit liés à des comportements spontanés des animaux, soit structurés par la localisation d'équipements et de points fixes constituant des passages obligés (abreuvoirs, pierres à sel, parcs de nuit, parcs de tri et de soin...).

Ces points de regroupement sont de fait des zones plus piétinées et sur lesquelles les déjections animales s'accumulent, enrichissant le milieu en matière organique et en azote.

Leur positionnement en dehors des zones humides et de leurs bassins immédiats d'alimentation limite ainsi les risques de dégradation de la qualité des eaux de façon directe (au sein de la zone humide) ou indirecte (par ruissellement), à la fois pour le troupeau qui peut s'y abreuver, et pour la qualité biologique du milieu.



Une couchade en dehors de l'aire d'alimentation d'une zone humide, pour préserver la qualité des eaux.

La restauration d'un exutoire érodé et la réhausse du niveau d'eau pour reconstituer le milieu naturel et augmenter le volume d'eau stockée pour le troupeau.

Attention ! Autorisation nécessaire et penser à protéger l'exutoire !

Des zones d'abreuvement adaptées aux besoins des animaux et à la fragilité des milieux

Les zones humides constituent des réserves en eau primordiales pour assurer l'abreuvement des animaux sur la saison d'estive. En l'absence d'aménagement spécifique, les animaux en fréquentent les berges, ou parfois même y pénètrent largement, pour s'abreuver et profiter de la fraîcheur en période estivale.

Selon la fragilité du milieu considéré, cette fréquentation du troupeau peut générer des dégradations importantes sur l'écosystème : c'est par exemple le cas des tourbières à sphaignes. Dans ces situations, une mise en défens peut s'avérer pertinente, à condition qu'elle soit accompagnée de l'aménagement d'un nouveau point d'abreuvement sur un secteur voisin.

A l'inverse, sur d'autres zones humides, les enjeux écologiques et pastoraux peuvent se rejoindre. Par exemple, dans un contexte de recrudescence des sécheresses, une légère réhausse du niveau d'eau sur une petite mare peut permettre à la fois de préserver cet écosystème tout en assurant une réserve d'eau supérieure pour les troupeaux. La spécialisation d'une partie des berges pour l'abreuvement peut permettre dans certaines situations de mieux en protéger le reste.



Une clôture de renvoi pour décaler la circulation des animaux et éviter l'érosion de l'exutoire d'une tourbière et la baisse de son niveau d'eau.

Une circulation des animaux ajustée pour limiter l'érosion et la dégradation des eaux

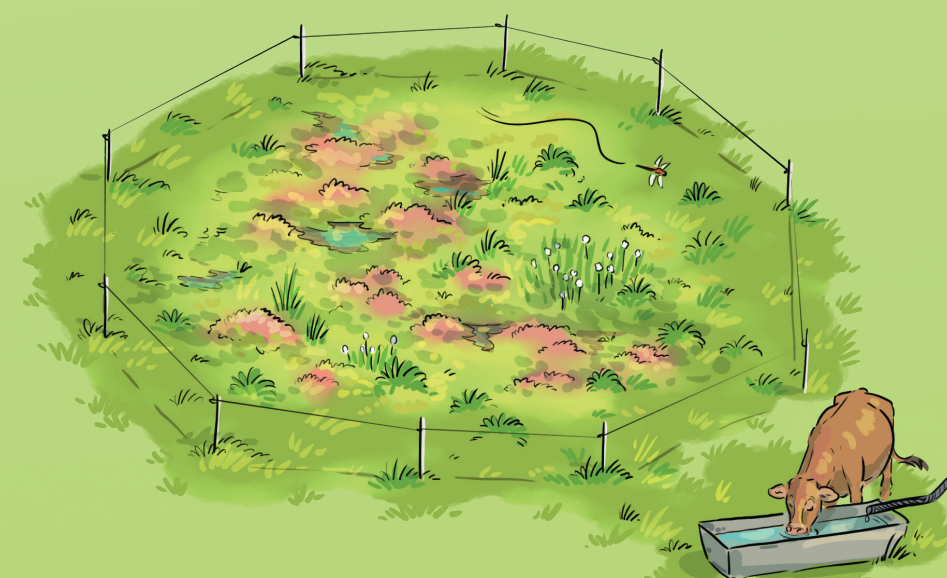
Lorsque les axes de circulation du troupeau coupent des écoulements d'eau (alimentant une zone humide, ou issus de son exutoire), le passage répété des animaux peut entraîner localement une forte érosion des sols et une dégradation de la qualité des eaux.

Cette érosion peut également agir progressivement comme un drain pour la zone humide, et générer une baisse progressive de son niveau d'eau, au détriment de l'eau disponible pour les animaux et les habitats naturels. Ce creusement du sol peut aussi être source d'accident pour les animaux et parfois même de problèmes sanitaires lorsque les animaux piétinent dans la boue.

Dans certaines situations, de simples petites clôtures de renvoi, la coupe ponctuelle de quelques arbres ou arbustes, ou le positionnement de certains équipements, suffisent à réorganiser la circulation des animaux et à protéger les exutoires naturels ou restaurés.



Des pierres à sel sur des surfaces qui ont tendance à s'embroussailler, et non en bordure des pelouses humides sensibles au piétinement des animaux.



La mise en défens d'une petite zone très fragile de tourbière à sphaignes et l'aménagement d'un nouveau point d'abreuvement pour les animaux en dehors de la zone humide.



La coupe et l'élagage de quelques arbres et arbustes pour créer un nouveau cheminement du troupeau en dehors d'une zone de tourbière.

Une gestion adaptée à chaque situation

Les quelques situations présentées sur ces pages illustrent à quel point l'interface entre les zones humides et les troupeaux en alpage est complexe. Elle dépend de la nature et du fonctionnement de la zone humide considérée (aire d'alimentation, zone d'accumulation des eaux, exutoire), de sa surface et de sa localisation sur l'alpage, de sa fragilité et de sa capacité à se régénérer après une perturbation, ...

Elle est également étroitement liée aux types d'animaux présents et à leurs comportements au pâturage, aux fonctions que ces zones humides assurent pour les animaux (abreuvement, fourrage, fraîcheur), aux équipements en place et aux conduites pastorales définies par les éleveurs et bergers.

Selon les situations rencontrées, les équilibres en place peuvent très bien convenir. Dans d'autres situations, un ajustement de pratiques ou la mise en place d'équipements adaptés peut permettre de trouver facilement des solutions. On ne peut donc pas se limiter à l'application d'une règle systématique consistant à toujours exclure l'animal de ces espaces ! Si une mise en défens peut être pertinente et efficace dans certains contextes, elle peut s'avérer totalement contre-productive dans d'autres, dans l'intérêt du milieu naturel comme des troupeaux. C'est donc bien en portant un double regard partagé, celui de l'écologue et de l'éleveur ou du berger, qu'il est possible de chercher les compromis nécessaires et les solutions techniques adaptées à chaque contexte.

Par ailleurs, le suivi partagé des réalisations et de leurs évolutions dans le temps peut amener les partenaires à faire évoluer certains éléments pour être encore plus efficaces, tant pour les écosystèmes que pour les gestions pastorales !



Ne pas se noyer dans les zones humides !

Travailler sur la valorisation ou la préservation de zones humides sur un alpage ne doit pas occulter l'ensemble des autres enjeux écologiques et pastoraux (valorisation des ressources fourragères, évolution du paysage, autres habitats et espèces à enjeux, prédation...), ni les autres usages de ce territoire (gestion forestière, domaines skiables, fréquentation touristique...).

Répondre à une problématique relative aux zones humides nécessite de s'intéresser aux grands équilibres de gestion de l'alpage. Il est donc impératif de lever la tête et d'élargir le regard !

Des zones humides et des troupeaux

Une grande diversité de zones humides...

Une zone humide c'est avant tout de l'eau qui s'écoule avec un débit variable selon son origine (eau de pluie, source...) et un espace qui la retient plus ou moins selon la topographie, la nature du sol et du sous-sol, et les végétations qui s'y sont développées.

La diversité des origines de l'eau et des conditions de milieux en alpage détermine ainsi une multitude de zones humides, souvent étroitement imbriquées : tourbières, prairies humides, boisements marécageux, bords de torrents, mares et lacs...

Leur identification sur le terrain s'appuie sur la présence d'une végétation adaptée à l'humidité (on parle de végétation hygrophile) et/ou la présence d'eau dans le sol, même en profondeur.

Attention, même en l'absence d'eau apparente, un espace peut donc être qualifié de zone humide !

Des troupeaux en alpage

Durant la saison d'estive, certain(e)s éleveur(euse)s montent leurs troupeaux sur les territoires d'alpage pour y valoriser les ressources en fourrage et en eau, et répondre ainsi aux besoins d'entretien, de croissance et de production de leurs animaux. De ces pratiques découlent de nombreux produits de qualité : viandes d'alpage, lait, fromages, laine. Cette pratique de l'alpage permet également aux éleveurs de se dégager du temps et de libérer des surfaces fourragères en vallée, souvent consacrées à la production locale de foin pour la période hivernale.

Les territoires d'alpage sont donc au cœur du fonctionnement de ces systèmes d'élevage.



Des bovins, en parcs de pâturage

Sur l'alpage, les bovins sont souvent conduits en parcs de pâturage, qu'ils explorent successivement au cours de la saison d'estive, sous la vigilance d'un(e) vacher(ère) qui assure la surveillance et le soin aux animaux, ainsi que l'entretien des clôtures et des équipements. Le troupeau peut être conduit en un seul lot ou en plusieurs lots, selon les différents stades physiologiques et les besoins des animaux (génisses, vaches et veaux...).

Au sein de chaque parc, la présence d'au moins un point d'eau est indispensable pour l'abreuvement des animaux. La localisation de ces points d'abreuvement conditionne la circulation du troupeau et l'exploration plus ou moins complète de l'ensemble des surfaces du parc de pâturage.

Des ovins, sous la garde d'un(e) berger(ère)

Les brebis et agneaux sont très rarement conduits en parcs de pâturage sur les vastes surfaces d'alpage. Les troupeaux évoluent sous la conduite d'un berger ou d'une bergère. Ceux-ci s'appuient à la fois sur le comportement spontané des animaux, les formes de relief et la diversité des végétations, pour piloter le pâturage des animaux au cours de la journée. Le « circuit de pâturage » journalier se structure ainsi classiquement autour d'un premier temps de pâturage le matin, un temps de repos et de rumination lors des fortes chaleurs du début d'après-midi (la « chôme »), un deuxième temps de pâturage dans l'après-midi et la soirée, puis un temps de repos nocturne (en « couchade » lorsque les animaux se regroupent librement, ou en parc de nuit).

Ce circuit de pâturage est systématiquement ponctué au cours de la journée d'un ou plusieurs passages aux points d'abreuvement. Leur nombre et leur localisation déterminent ainsi avec les autres équipements (logements notamment) les différents quartiers de pâturage sur l'alpage, et conditionnent la bonne conduite du troupeau.

Un rôle primordial pour le cycle de l'eau

La présence de zones humides en alpage permet de ralentir l'écoulement des eaux vers l'aval. Véritables « éponges » du fait de la nature des sols et des végétations, elles retiennent les écoulements, stockent les eaux et les restituent ensuite lentement dans le milieu. Elles garantissent ainsi la bonne infiltration des eaux dans les sols pour l'alimentation des nappes et des sources, et assurent également de nombreuses fonctions écologiques. Elles accueillent ainsi de nombreuses espèces animales et végétales : grenouilles, tritons, libellules, mollusques, plantes à fleurs, joncs et laïches... Elles constituent également une réserve d'eau précieuse pour les animaux en période de sécheresse.

Témoignages

« À la recherche d'une amélioration de notre ressource en eau pour l'abreuvement de notre troupeau d'une centaine de génisses, c'est tout naturellement que nous nous sommes tournés vers les zones humides présentes sur l'alpage. En collaboration avec le CEN et la FAI, nous avons étudié des solutions qui satisfassent à la fois les enjeux pastoraux et environnementaux de ces milieux. Pour chaque zone humide, nous avons partagé un temps d'échange et une analyse sur site.

Certaines mares ont fait l'objet d'une légère réhausse du niveau d'eau et ont gardé leur rôle d'abreuvement, avec parfois une protection d'une partie des berges. Dans cette approche, nous avons accepté de mettre en défens 1 ha de tourbière à fort enjeu écologique, dont l'évolution sera suivie durant 5 années.

Cette nouvelle démarche a permis d'atteindre les objectifs pastoraux et environnementaux que nous nous étions fixés. »

Les éleveurs de l'alpage du Crêt du Poulet

« Appréhender l'organisation du monde vivant est le cœur de métier de l'écologue ; l'écosystème est son objet d'étude. L'alpage, avec sa diversité de prairies et pelouses, de cours d'eau et plans d'eau, de zones humides est un bon exemple. L'Homme, de par ses pratiques et usages d'hier et d'aujourd'hui, en est une composante à part entière.

La conciliation, fondée sur l'observation et la compréhension des processus écologiques, sur l'écoute et l'échange entre acteurs aux enjeux pouvant apparaître divergents, aboutit à la mise en évidence d'un intérêt commun : maintenir des ressources et des milieux naturels de qualité.

Dans cette approche, ciblée sur l'eau, les milieux aquatiques, les zones humides et les herbages, la biodiversité est perçue comme un gage de réussite pour tous. »

Didier JOUD, Écologue au Département de l'Isère

Contacts

Vous désirez en savoir plus sur ces retours d'expériences ? Vous souhaitez initier une démarche sur un alpage ?
N'hésitez pas à contacter la **Fédération des Alpagnes de l'Isère** et le **Conservatoire d'espaces naturels Isère** pour vous accompagner.



Fédération
des Alpagnes
de l'Isère

04 76 71 10 20

www.alpages38.org

federation@alpages38.org



Avenir
Conservatoire
d'espaces naturels
Isère

04 76 48 24 49

www.cen-isere.org

contact@cen-isere.org

2026 • FAI Isère : Hermann Dodier • CEN Isère : Anouk Merlin - Audrey Pagano - Nicolas Biron
Illustrations : Fanny Lebagousse - lebagousse.fanny@gmail.com • Mise en page : Aude Wenes - cismik.studio@gmail.com

Ce projet a reçu le soutien politique et financier de :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

